

Votation fédérale du 7 mars 2021

Prise de position contre l'initiative « anti-burqa¹ »

Lausanne, le 16 février 2021

Le travail de SANTÉ SEXUELLE SUISSE est fondé sur les **droits humains** et le principe selon lequel tous les êtres humains **naissent libres et égaux en dignité et en droits**. Respecter, protéger et réaliser les droits humains de toutes les personnes **sans distinction** est le devoir de l'État et de la société. L'**égalité des sexes** et le principe de « **ne laisser personne de côté** »² font partie de nos valeurs fondamentales.

SANTÉ SEXUELLE SUISSE s'efforce ainsi de faire reconnaître et d'empêcher les formes d'oppression patriarcale, par exemple la violence structurelle et sexuelle à l'égard des femmes. Nous travaillons dans la prévention primaire contre la violence sexuelle ainsi que dans l'éducation sexuelle holistique afin que les rôles associés au genre soient réfléchis et que l'égalité des sexes devienne une réalité.

L'initiative « anti-burqa » veut interdire de manière générale de se dissimuler le visage et protéger en particulier les femmes de l'obligation de se voiler. C'est une préoccupation légitime. Cette initiative ne contribue toutefois en rien à cette réalisation, mais utilise à nouveau les femmes et leur corps à des fins politiques et idéologiques. SANTÉ SEXUELLE SUISSE rejette donc cette initiative.

Contrairement à cette initiative, la mise en œuvre de l'égalité des sexes est une de nos préoccupations majeures afin d'éviter la violence structurelle ainsi que les discriminations sexistes. La Suisse a encore beaucoup à faire dans ce domaine : c'est ce qu'indiquent les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, le rapport de la Convention de l'ONU sur les droits des femmes (CEDAW), les revendications de la grève des femmes de 2019 et la nécessaire mise en œuvre de la Convention d'Istanbul³.

Tout en empêchant l'influence des courants politiques fondamentalistes, il faut aussi prendre des mesures meilleures et, avant tout, réellement efficaces : la défense inconditionnelle des droits humains de toute personne, le contrôle des flux financiers internationaux et nationaux à des fins d'influence politique, une politique économique internationale cohérente dans laquelle la mise en œuvre effective des droits humains est une condition des relations économiques, ou encore une structure organisationnelle et financière transparente de toute association en Suisse.

Vous trouverez un argumentaire détaillé contre l'initiative « anti-burqa » sur le site « Les Foulards Violets »⁴.

¹ Initiative «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

² <https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/universal-values/leave-no-one-behind>

³ <https://www.sante-sexuelle.ch/nos-activites/politique-advocacy/international>

⁴ <https://lesfoulardsviolets.org/prises-de-position/>